

Metz, le 06 septembre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
de la commune de Richeling
Rue Nationale
57510 RICHELING

OBJET : Dossier de déclaration concernant la gestion des eaux pluviales
du lotissement communal "La Petite Reine" de 9 lots à RICHELING

Mesures d'affichage

RÉF. : PR/ - Cascade n° 57-2022-00461

P.J. : - 1 courrier d'acceptation + 1 récépissé de déclaration
- 1 dossier de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement (loi sur l'eau), concernant l'opération suivante :

- **Gestion des eaux pluviales du lotissement communal constitué de 9 lots intitulé "La Petite Reine" à RICHELING**

Ce dossier a été déposé par le président de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences.

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2022-00461 en date du 05 septembre 2022, accompagné du courrier d'acceptation ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER